

Contrat de raccordement non standard au réseau de  
distribution de gaz naturel pour l'injection de  
biométhane

CONDITIONS PARTICULIERES

SITE : ..... à .....

N° de SIRET : .....

ENTRE :

**LE PRODUCTEUR**

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Représenté par : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**LE CAS ECHEANT, SON MANDATAIRE**

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Représenté par : \_\_\_\_\_ Qualité : \_\_\_\_\_

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**LE GESTIONNAIRE DU RESEAU DE DISTRIBUTION – GRD**

Nom ou raison sociale : Réseau GDS – Société Anonyme – au capital de 9 778 000 €, dont le siège social est à 67082 STRASBOURG – 14 Place des Halles ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n° 548 501 113

Numéro de téléphone : 03 88 79 57 00

Courriel : [GRD@reseau-gds.fr](mailto:GRD@reseau-gds.fr)

Responsable du dossier : Roger BOCK

Numéro de téléphone : 03 88 75 21 34

Courriel : [rbock@reseau-gds.fr](mailto:rbock@reseau-gds.fr)

Il a été convenu ce qui suit

### Article 1 - Caractéristiques du Raccordement

Les caractéristiques des Ouvrages de Raccordement sont les suivantes :

Longueur du Raccordement (m) * Longueur de l'Extension : ..... * Longueur du Branchement : .....
Calibre du Raccordement : * Calibre de l'Extension : ..... * Calibre du Branchement : .....
Matière du Raccordement : * Matière de l'Extension : ..... * Matière du Branchement : .....

### Article 2 - Prix

Prix du Raccordement : ..... euros HT
---------------------------------------

### Article 3 - Modalités de paiement

<p>Règlement:</p> <p>Par chèque bancaire : Ordre : .....</p> <p>Par virement : Ordre : .....</p> <p>Le Producteur procédera au règlement du prix, majoré de la TVA applicable à la date de facturation : - soit, à la signature du présent Contrat - soit, selon l'échéancier suivant :     - XX % à la signature du présent Contrat     La somme payée à la signature (XX) ne pourra être inférieure à 30% du prix ;     - YY % six mois plus tard ;     - le solde, soit ZZ %, six mois plus tard encore ; à condition de fournir au Distributeur, au plus tard à la signature du Contrat, une garantie à première demande délivrée : - par un établissement bancaire ayant un établissement en France et bénéficiant d'une notation de crédit agréée, ou ; - par une société française bénéficiant d'une notation de crédit agréée ; et dont le plafond sera indiqué dans l'acte de garantie et représentera une somme équivalente à 70 % du prix.</p> <p>En cas de désistement, le Producteur en informe immédiatement Réseau GDS, par courrier recommandé avec avis de réception. Les dépenses engagées par Réseau GDS à la date de notification du désistement seront dues par le Producteur, sans préjudice du droit pour Réseau GDS de demander des dommages-intérêts conformément à l'article 9.2 des conditions générales. Au cas où le Producteur informerait Réseau GDS de son désistement dans un délai au plus égal à XXX mois comptés de la signature du présent Contrat, les dépenses précitées seraient évaluées au montant forfaitaire de YYY euros.</p>
--

**Article 4 - Réalisation des travaux de raccordement**

Date de mise en service au plus tard le :..... sous réserve :  
⊗ de la réception et d'encaissement du prix mentionné à l'Article 2  
⊗ de la réception par Réseau GDS des autorisations administratives de construire, des autorisations de passage et d'implantation ;  
⊗ de la signature des conventions de servitude telles que définies à l'article 2 des conditions générales et selon modèle figurant en annexe des conditions générales.

Un planning prévisionnel de la Réalisation des Ouvrages de Raccordement est joint en annexe 1.

**Article 5 - Limites de propriété du site de production**

Description et limites de propriété du site de production de biométhane :

.....  
.....  
.....

Le Client reconnaît avoir reçu un exemplaire des conditions générales en vigueur à la date de signature des présentes conditions particulières

Fait en deux exemplaires originaux,

A ....., le.....

**Signatures**

Pour le Producteur  
SIGNATURE

Pour Réseau GDS  
SIGNATURE